



KPMG Côte d'Ivoire
6^{ème} et 7^{ème} étages immeuble
Woodin Center
Avenue Noguès, Plateau
01 BP 3172 Abidjan 01, Côte d'Ivoire
Téléphone : 27 20 22 57 53
Fax : 27 20 21 42 97

PricewaterhouseCoopers
Bâtiment D, 4^{ème} étage, ITC
Angle Rue Booker Washington,
Cocody
01 BP 1361 Abidjan 01
Tél : (225) 27 22 55 84 00

Tractafic Motors Côte d'Ivoire (TMCI) S.A.
**Attestation des commissaires aux comptes
sur le tableau d'activité et de résultat et le rapport
d'activité semestriel au 30 juin 2021**

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2021
Tractafic Motors Côte d'Ivoire (TMCI) S.A.
Treichville, zone 3, boulevard de Marseille
01 BP 1272 Abidjan 01
Ce rapport contient 5 pages hors annexe



KPMG Côte d'Ivoire
6^{ème} et 7^{ème} étages immeuble
Woodin Center
Avenue Noguès, Plateau
01 BP 3172 Abidjan 01, Côte d'Ivoire
Téléphone : 27 20 22 57 53
Fax : 27 20 21 42 97

PricewaterhouseCoopers
Bâtiment D, 4^{ème} étage, ITC
Angle Rue Booker Washington,
Cocody
01 BP 1361 Abidjan 01
Tél : (225) 27 22 55 84 00

Tractafric Motors Côte d'Ivoire (TMCI) S.A.

Siège social : Treichville, zone 3, boulevard de Marseille
01 BP 1272 Abidjan 01
Capital social en FCFA : 1 280 000 000
Côte d'Ivoire

Attestation des commissaires aux comptes sur le tableau d'activité et de résultat et sur le rapport d'activité semestriel au 30 juin 2021 établie en application des articles 849 à 852 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2021

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en application des dispositions prévues à l'article 849 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous avons effectué l'examen limité du tableau d'activité et de résultat et du rapport d'activité semestriel de la société TMCI S.A., couvrant la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2021 tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Le tableau d'activité et de résultat et le rapport d'activité semestriel, tels qu'ils sont joints, ont été établis sous la responsabilité de la direction de votre société et conformément à la circulaire n°004-2010 du Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF) relative au format de présentation des informations diffusées par les émetteurs et les investisseurs sur le marché financier régional de l'UMOA du 20 avril 2010 et conformément aux dispositions des articles 849 à 851 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, sur la base des comptes tenus selon le SYSCOHADA révisé. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ce tableau d'activité et de résultat et ce rapport semestriel.



Tractafriq Motors Côte d'Ivoire (TMCI) S.A.
*Attestation des commissaires aux comptes sur le tableau d'activité et de résultat
et sur le rapport d'activité semestriel au 30 juin 2021
(Article 849 à 852 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit
des sociétés commerciales et du GIE)
Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2021*



Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la Norme ISRE 2410 "Examen limité d'informations financières intermédiaires effectué par l'auditeur indépendant de l'entité". Un examen limité du tableau d'activité et de résultat et du rapport d'activité semestriel consiste essentiellement en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité.

L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes Internationales d'Audit (ISA) adoptées par les dispositions du Règlement N°01/2017/CM/OHADA portant harmonisation des pratiques des professionnels de la comptabilité et de l'audit et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, à l'exception des points ci-dessous, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que le tableau d'activité et de résultat et le rapport d'activité semestriel ci-joints ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, des informations sincères et n'ont pas été établis conformément aux dispositions des articles 850 et 851 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE et de la Circulaire n°004-2010 relative aux formats de présentation des informations diffusées par les émetteurs et les investisseurs sur le marché financier régional de l'UMOA du 20 avril 2010 émise par le Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF) de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africain (UEMOA).

— Avances fournisseurs

L'analyse au 30 juin 2021 des comptes fournisseurs de TMCI S.A. a mis en exergue un compte fournisseur anormalement débiteur pour un montant de 87 millions de FCFA. Après échange avec la direction financière, nous comprenons que ce solde anormalement débiteur s'explique par l'annulation de factures à la suite d'une erreur système, entraînant ainsi une sous-évaluation des charges en comptabilité. Cette situation a été régularisée au cours du second semestre 2021.



Tractafic Motors Côte d'Ivoire (TMCi) S.A.
Attestation des commissaires aux comptes sur le tableau d'activité et de résultat
et sur le rapport d'activité semestriel au 30 juin 2021
(Article 849 à 852 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit
des sociétés commerciales et du GIE)
Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2021



— **Stock en cours de route**

Le rapprochement du stock en cours de route enregistré en comptabilité et celui issu du département Transit a mis en évidence un écart de 228 millions de FCFA ; le solde en comptabilité étant supérieur. Après échange avec la direction financière, nous comprenons que cette situation s'explique par des pièces de rechanges réceptionnées puis vendues sans que les coûts y afférents n'aient été enregistrés, entraînant ainsi une sous-évaluation des charges en comptabilité. Cette situation a été régularisée au cours du second semestre 2021.

Les commissaires aux comptes

Abidjan, le 4 novembre 2021

KPMG Côte d'Ivoire

PricewaterhouseCoopers


Franck Nangbo
Expert-Comptable Diplômé
Associé, Directeur-Exécutif


Madeleine Siba Tanoé
Expert-Comptable Diplômé
Associée